Reliquats azotés début drainage (RDD) : dates de prélèvement préconisées

Les agriculteurs exploitants des parcelles en zone d'actions renforcées (ZAR) ont l'obligation de réaliser des analyses de reliquats azotés en entrée d'hiver une fois au cours du programme d'action. La date idéale pour faire ces analyses dépend des conditions climatiques et notamment du régime des précipitations.

Les tableaux qui suivent précisent la date optimale simulée par Agro-Transfert en fonction des précipitations, du type de sol et de l'occupation du sol pour chaque ZAR (classées par zone climatique).

Les dates de prélèvements recommandées sont estimées à partir de scénarios climatiques prévisionnels. Ces simulations seront donc actualisées régulièrement à partir des données climatiques observées.

Attention : ces simulations sont actualisées régulièrement : n'hésitez pas à consulter régulièrement la page (https://hautsdefrance.chambre-agriculture.fr rubrique Notre agriculture \rightarrow Appliquer la Directive nitrates \rightarrow Zones d'actions renforcées \rightarrow calendrier des reliquats azotés-RDD).

Pour rappel, des reliquats sortie hiver devront être réalisés sur les mêmes parcelles.

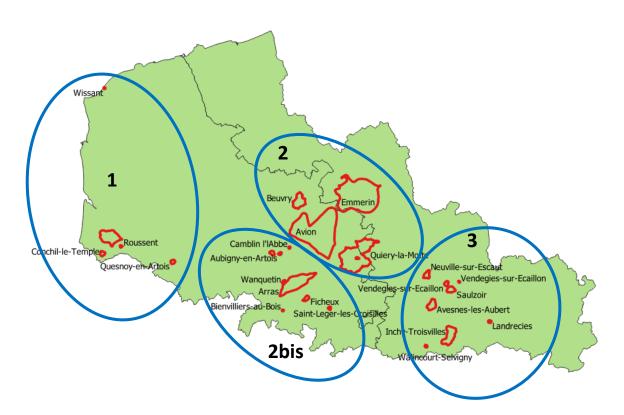
Simulation actualisée au : 27/11/2023



Signification des codes couleurs utilisés dans les tableaux

Situations pour lesquelles les sols ne sont pas encore suffisamment réhumectés et
pour lesquelles il est nécessaire d'attendre (délai avant drainage théorique > 15 jours)
Situations où le drainage devrait commencer prochainement et pour lesquelles il est
temps de réaliser les prélèvements (délai avant drainage théorique ≤ 15 jours)
Situations où le drainage est susceptible d'avoir commencé et pour lesquelles il est
urgent de réaliser les prélèvements
Situation pour lesquelles le drainage est trop avancé et pour lesquelles il est
désormais trop tard pour réaliser les prélèvements afin de pouvoir les interpréter
(période de drainage théorique dépassée depuis plus de 15 jours)

Nord Pas-de-Calais

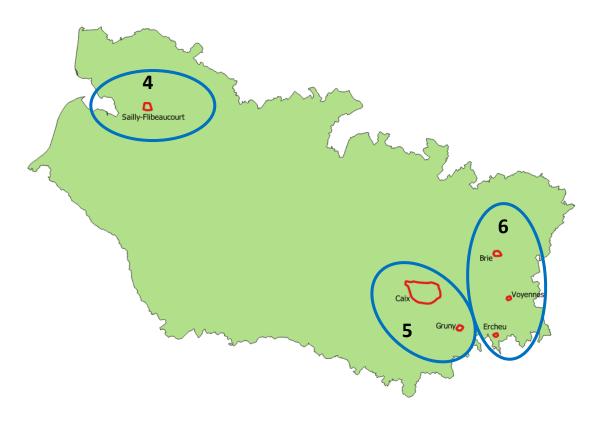


Localisation des ZAR du Nord - Pas-de-Calais et regroupements par zones climatiques

Zone géographique	Type de sol majoritaire*	Cumul de précipitations encore nécessaire	Période de prélèvement recommandée
1	LS		Fin septembre
1	SL		Mi-octobre
2	CRAS		Début octobre
2	LAPC		Mi-octobre
2bis	CRAS		Fin octobre
	LAPC		Mi-octobre
3	LP		Fin octobre

Code	Sol
LAPC	limon argileux profonds calcaire
LP	limon profond
LS	limon sableux
CRAS	cranette sèche
SL	sable limoneux

Somme

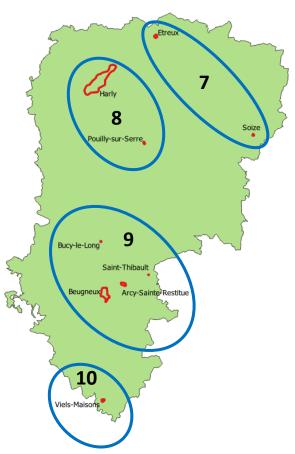


Localisation des ZAR de la Somme et regroupements par zones climatiques

Zone géographique	Type de sol majoritaire*	Cumul de précipitations encore nécessaire	Période de prélèvement recommandée
4	LS		Début novembre
5	CRAS		Début novembre
	LP	15 mm	Début décembre
6	CRAS		Mi-octobre
	LP		Début novembre

Code	Sol
CRAS	cranette sèche
LP	limon profond
LS	limon sableux

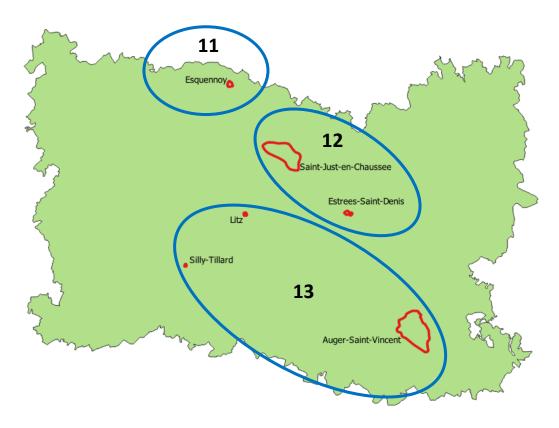
Aisne



Localisation des ZAR de l'Aisne et regroupements par zones climatiques

Zone géographique	Type de sol majoritaire*	Cumul de précipitations encore nécessaire	Période de prélèvement recommandée
7	LAP		Début novembre
8	CRA	0 mm	Mi-novembre
	LAP	0 mm	Fin novembre
9	LMS		Début novembre
10	LAP	0 mm	Mi-novembre

Code	Sol
CRA	cranette
LAP	limon argileux profond
LMS	limon moyen sableux



Localisation des ZAR de l'Oise et regroupements par zones climatiques

Zone géographique	Type de sol majoritaire*	Cumul de précipitations encore nécessaire	Période de prélèvement recommandée
11	CRAS	0	Début novembre
11	LAP	?	Début décembre
12	CRAS		Mi-octobre
	LAP	0 mm	Mi-novembre
13	CRAS		Mi-octobre
	LAP		Début novembre

Code	Sol
CRAS	cranette sèche
LAP	limon argileux profond